TRANSPORT DES ÉLÈVES

L'école Le Sommet offre un service de transport scolaire à la plupart des élèves de l'île de Montréal. (Voir les limites du service de transport dans ce document). Plusieurs de nos élèves, à mesure qu'ils avancent en âge, sont formés aux déplacements. Nous encourageons fortement nos élèves plus âgés à suivre cette formation car elle leur permet de devenir aussi indépendants que possible. Merci de lire les directives de transport afin d'assurer l'arrivée et le départ de tous nos élèves en toute sécurité.

À l'école Le Sommet, le bien-être de nos élèves est capital. Les directives suivantes ont pour but d'assurer la sécurité des élèves à tout moment.

Les élèves qui prennent l'autobus scolaire :

L'école Le Sommet fait appel aux services de la compagnie d'autobus Seguin

(Le numéro de la compagnie d'autobus est: (450)622-8242)

- L'école prendra les dispositions nécessaires pour le transport de l'élève.
- Le chauffeur d'autobus vous contactera pour vous informer de l'itinéraire, du numéro d'autobus et de l'heure d'embarquement et de débarquement.
- Nous nous efforçons d'avoir un surveillant dans chaque autobus, mais cela n'est pas toujours possible.
- Les parents ou gardiens DOIVENT préparer leurs enfants pour l'embarquement et DOIVENT être présents lorsque l'enfant est déposé.
- Les adresses des points d'embarquement et de débarquement doivent être confirmées auprès du bureau le 30 juin au plus tard.
 - Les adresses doivent être valides tout au long de l'année scolaire elles ne peuvent pas changer d'un mois à l'autre.
 - Merci de limiter le nombre d'adresses (c'est-à-dire si la mère et le père vivent à des adresses différentes).
- Aucune modification ne peut être apportée à l'embarquement ou au débarquement des enfants.
 - Les autobus sont pleins et il est très difficile d'y faire monter d'autres élèves.
 - o Cela évitera les erreurs.

Merci de prendre en compte le fait que certains itinéraires puissent être longs et que certaines heures d'embarquement et de débarquement ne sont pas idéaux; la compagnie d'autobus fait de son mieux pour répondre aux besoins de chacun. En début d'année, les trajets seront un peu plus lents, merci également pour votre patience les semaines à venir.

Si vous déménagez au courant de l'année scolaire ou de l'été :

Nous ne pouvons pas vous garantir une place dans un autre autobus.

- S'il n'y en a pas, les parents seront responsables du transport de leur enfant.
- Nous ne pouvons pas garantir nos services d'autobus à destination et en provenance d'une nouvelle adresse.
 - Les parents devront peut-être se rendre en voiture aux points de réception connus.

Les limites du service d'une porte à l'autre sont les suivantes :

- Nord-ouest de Laval Ste-Dorothée jusqu'au boulevard Ste-Rose. Si la limite est dépassée, le point d'embarquement commun est l'école Jules Vernes.
- Nord-est de Laval Papineau rte.19, pas au-delà de la 440 entre la 15 et Papineau
- Sud-est Verdun
- Sud-ouest près de l'autoroute 20 Sainte-Anne-de-Bellevue. Si les limites sont dépassées : lle-Perrot point d'embarquement commun Tim Hortons, Don Quichotte ou centre communautaire NDIP à l'angle de St-Joseph et Don Quichotte.
- Ouest (près de l'autoroute 40) Sainte-Anne-de-Bellevue. Si la limite est dépassée, point de ramassage commun pour Vaudreuil / St. Lazare / Hudson Zig Zag Zoo.
- Est pas au-delà de la 67e avenue

Règles de conduite dans l'autobus:

- Le chauffeur d'autobus et/ou le moniteur sont responsables de la sécurité de tous les passagers de l'autobus.
 - Si le comportement d'un élève met en danger la sécurité des autres élèves,
 l'école et la compagnie d'autobus ont le droit de refuser de transporter l'élève.

Les élèves qui ont été formés aux déplacements :

- L'école Le Sommet n'est pas responsable des comportements/incidents qui se produisent entre la maison et l'école.
- Les élèves ne doivent pas arriver à l'école plus de 15 minutes avant la sonnerie.
 - Il leur sera demandé d'attendre à l'extérieur de l'établissement car il n'y aura pas de surveillance avant cette heure.

Les élèves déposés par leurs parents :

- Les parents doivent se garer devant l'école et rester dans leur voiture.
- Le personnel viendra chercher l'enfant.

- Il est interdit de se garer sur les places situées devant l'école.
- Pas de demi-tour sur Deguire.
- Pas de stationnement en double.

Les élèves ramenés par leurs parents:

- Les parents doivent se garer le long de Deguire et attendre à l'extérieur de leur voiture.
- Les élèves seront conduits devant l'école par le personnel.
- Les parents doivent partir immédiatement pour éviter de créer des embouteillages.

Si votre enfant doit s'absenter de l'école:

- Merci de laisser un message par téléphone ou par courriel.
 - o 514-744-2867 (222)
 - o absent@summit-shool.com
- Merci d'informer la compagnie d'autobus pour les élèves qui prennent l'autobus scolaire.
- Merci d'en informer l'enseignant de la classe par courriel.